

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 7

Register: Le nouvel accord commercial du 1 août 1947 : liste à exportations françaises en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE NOUVEL ACCORD COMMERCIAL DU 1^{er} AOUT 1947

LISTE A

Exportations françaises en Suisse

N ^o d'ordre	Marchandises	N ^o d'ordre	Marchandises	N ^o d'ordre	Marchandises
I. — Matières animales.					
1	Chevaux.	46	Fèves de cacao.	98	Meules à aiguiser en pierre naturelle.
2	Muletons, mules et mulets.	47	Gingembre.	99	Meules à moudre en pierre naturelle.
3	Béliers reproducteurs.	48	Poivre.	100	Pierres à aiguiser.
4	Viande d'animaux abattus selon le rite judaïque.	49	Cannelle.	101	Pierre ponce en poudre.
5	Volailles mortes.	50	Vanille.	102	Corindon.
6	Oeufs.	51	Girofle.	103	Craie pulvérisée.
7a	Conserves de légumes et de fruits.	52	Huiles essentielles :	104	Craie phosphatée.
7b	Conserves de poissons.		a) de la Métropole,	105	Silice fondue.
7c	Conserves autres, foie gras, etc.	53	Parfums artificiels.	106	Sable de verrerie.
8	Boyaux frais, secs ou salés.	54	Gomme arabique.	107	Cailloux pour faïence.
9	Laine lavée.	55	Gomme laque blanche.	108	Terres réfractaires titrant moins de 30 % d'alumine.
10	Laine peignée.	56	Bois feuillus :	109	Terres réfractaires alumineuses calcinées.
11	Blousses.		a) Bois durs communs, grumes d'essences diverses (art. 128 du tarif douanier français).	110	Réfractaires Corhart.
12	Déchets de laine.		b) Bois durs communs, sciages d'essences diverses (art. 128 bis du tarif douanier français).	111	Feldspath :
13	Chiffons.		c) Grumes de noyer (art. 138 A du tarif douanier français).		a) moulu,
14	Effilochés de toute nature.		d) Sciages de noyer (art. 138 B du tarif douanier français).		b) en pièces.
15	Plumes à lit et duvets.	57	Bois coloniaux :	112	Kaolin.
16	Plumes de parure.		a) Okoumé.	113	Briques de diatomite.
17	Fromage à pâte molle.		b) Bois divers d'A. E. F.	114	Bentonite.
18	Poissons de mer fins, frais.		c) Bois divers du Cameroun.	115	Mica.
19	Huitres.		d) Fourches et figurés.	116	Phosphates naturels.
20a	Eponges naturelles.	58	Liège.	117	Kieselguhr.
20b	Eponges artificielles y compris éponges végétales.	59	Bouchons de liège.	118	Soufre raffiné.
21	Poudre d'os dégelatinisés.	60	Liège aggloméré d'isolation.	119	Charbon.
II. — Matières végétales.					
22	Blé de consommation.	61	Liège aggloméré souple.	120	Poussière de houille pour fonderie.
23a	Avoine de semence sélectionnée.	62	Osiers.	121	Graphite.
23b	Avoine de semence simplement triée.	63	Raphia.	122	Fer brut, fonte brute et tuyaux, acier moulé, demi-produits en fer et acier (dont laminé, profilé, tréfilé), produits de grosse forge et gros emboutissage.
24a	Orge de semence sélectionnée.	64	Kapok.	123	Ferro-alliages (ferro-titane, ferromolybdène, ferro-vanadium, ferro-silicium, etc...).
24b	Orge de semence simplement triée.	65	Crin végétal.	124	Silicium métal.
25	Millet.	66	Alfa.	125	Manganèse métallique.
26	Alpiste.	67	Piassava.	126	Bronze au glucinium.
27	Arrow-root.	68	Curcuma.	127	Rutile (minerai de titane).
28	Raisins.	69	Lichen carraghen.		
29a	Noix fraîches.	70	Légumes (y compris les champignons frais et primeurs d'A. F. N.).		
29b	Noix sèches.	71	Houblon.		
30	Autres fruits d'origine métropolitaine.	72	Foin.		
31	Agrumes.	73	Paille.		
32a	Bananes fraîches.	74	Paille mélassée.		
32b	Bananes sèches.	75	Paille de seigle.		
33	Dattes.	76	Plantes d'ornement et plantes de pépinière.		
34a	Figues de consommation.	77	Graines d'arbres.		
34b	Figues industrielles.	78	Rosiers sauvages, porte-greffes.		
35	Fruits coloniaux divers à l'alcool ou au sirop.	79	Boutures de vignes à greffer.		
36	Olives de conserves.	80	Champignons de conserves.		
37	Semences fourragères :	81	Chardons cardères.		
	a) Trèfle incarnat.	82	Fleurs coupées.		
	b) Luzerne.	83	Jus de fruits (Pos. ex. 29 b du tarif douanier suisse).		
	c) Fromental.	84	Mout de vin concentré.		
	d) Avoine jaunâtre.	85	Vins :		
	e) Lotier corniculé.		a) de consommation courante et d'appellation simple,		
	f) Lotier des marais.		b) d'appellation contrôlée,		
	g) Sainfoin.		c) de marque.		
	h) Trèfle violet.	86	Champagne.		
	i) Semences d'oléagineux.	87	Rhum.		
38	Semences potagères.	88	Cognac, Armagnac, eaux-de-vie.		
39	Semences de champignons.	89	Apéritifs.		
40	Autres graines de semences :	90	Liqueurs.		
	a) Légumes secs.	91	Eaux minérales.		
	b) Betteraves fourragères.				
	c) Betteraves mi-sucrières blanches.				
	d) Betteraves sucrières.				
	e) Graines de fleurs.				
41	Plantes médicinales, plantes d'herboristerie, graines aromatiques (telles que gentiane, racines de guimauve, thym, romarin, fenouil, tilleul, pyllium, menthe, etc...).	III. — Matières minérales.			
42	Chocolat.	92	Marbre.		
43	Confiserie de chocolat.	93	Marbres ouvrés.		
44	Confiserie de sucre.	94	Pierres pour empierrement.		
45	Fruits confits.	95	Pierres de construction.		
		96	Pierres sciées ou ouvrées.		
		97	Meules en agglomérés.		
				128	Brome.
				129	Sulfure de carbone.
				130	Acide chlorhydrique.
				131	Chlorhydrate sulfurique.
				132	Fluorure de baryum.
				133	Phosphore.
				134	Trichlorure de phosphore.
				135	Oxychlorure de phosphore.
				136	Acide phosphorique 55° Bé.
				137	Phosphate de soude.
				138	Pyrophosphate de soude.
				139	Métaphosphate de soude.
				140	Polyphosphate de soude.
				141	Fluosilicate de soude.
				142	Acide sulfurique.
				143	Oléum.
				144	Anhydride sulfureux liquide.
				145	Hydrosulfite de soude.
				146	Métabisulfite de soude.
				147	Alumine calcinée.
				148	Sulfate d'alumine.
				149	Chlorure de magnésium.
				150	Permanganate de potasse.
				151	Potasse caustique.
				152	Engrais potassique.
				153	Carbonate de potasse.
				154	Alun de potasse.
				155	Dioxyde de titane.
				156	Chlorure de méthyle.
				157	Méthanol.
				158	Tétrachloronaphtaline.
				159	Paradichlorobenzène.
				160	Diélectriques chlorés.
				161	Trichloréthylène.
				162	Hexachlorocyclohexane.
				163	Tétrachlorure de carbone.
				164	Tannins de noix de Galle et acide gallique.
				165	Lessives alcalines ménagères industrielles.

N ^o d'ordre	Marchandises
166	Produits auxiliaires pour textiles et cuirs, y compris tannins synthétiques.
167	Plexiglas.
168	Sulfate de baryte.
169	Bichromate de soude.
170	Sulfate basique de chrome.
171	Silicate de soude.
172	Cryolithe synthétique.
173	Carbonate de baryte.
174	Chlorure de baryum.
175	Oxyde d'étain.
176	Agglomérant de fonderie.
177a	Acide formique à 90 %.
177b	Acide formique à 80 %.
178	Superphosphates.
179	Acide tartrique.
180	Crème de tartre.
181	Tartre.
182	Acide oxalique.
183	Hyposulfite de soude.
184	Sulfate de magnésie.
185	Fluorure d'aluminium.
186	Acide fluorhydrique.
187	Bi-fluorure d'ammonium.
188	Fluorure de sodium.
189	Sulfate de soude.
190	Sulfure de sodium concentré, coulé.
191	Scories Thomas.
192	Pâte Soederberg.
193	Produits de nettoyage et d'entretien.
194	Produits œnologiques.
195	Soudure aluminotermique.
196	Soudure et antirifiction.
197	Alumine hydratée.

V. — Peinture, couleurs, compositions diverses.

198	Matières colorantes dérivées du goudron de houille.
199	Produits intermédiaires pour la fabrication des colorants.
200	Charbons actifs : a) absorbants. b) décolorants.
201	Electrodes en carbone amorphe.
202	Charbon d'arc et de piles.
203	Balais pour machines électriques.
204	Charbons électrotechniques.
205	Terres décolorantes.
206	Ocre.
207	Talc.
208	Crayons.
209	Boîtes de peinture et toiles à peinture.
210	Parfumerie.
211	Médicaments composés.
212	Produits chimiques à usage pharmaceutique.
213	Tyrosine (désinfectant).
214	Pectine.

VI. — Poterie, verres et cristaux.

215	Briques réfractaires.
216	Carreaux de grès.
217	Porcelaine.
218	Ciments spéciaux.
219	Faïence.
220	Isolateurs (porcelaine et verre).
221	Verre coulé.
222	Verre à vitre.
223	Verre à vitre de couleur.
224	Gobeletterie, cristallerie.
225	Flaconnages.
226	Verrerie technique : a) Biberons Pyrex. b) Verrerie de laboratoire (Pyrex). c) Tubes, creusets, baguettes.
227	Verres de montres.
228	Verres à glaces.
229	Verres de lunettes.
230	Verres d'optique.
231	Glaces bombées.
232	Moulages.
233	Bouteilles.
234	Verrerie d'éclairage.
235	Email fritté.
236	Emaux.
237	Ebauches d'ampoules pour lampes électriques d'automobiles.
238	Tubes et ampoules radio.
239	Tubes pour ampoules pharmaceutiques.

N ^o d'ordre	Marchandises
240	Lampes électriques spéciales.
241	Lampes fluorescentes.
242	Thermomètres (autres que médicaux).
243	Vitrifications (bijouterie en verre).

VII. — Fils et tissus.

244	Fils à coudre conditionnés pour la vente au détail.
245a	Fils de lin n ^o 8,5 à 24.
245b	Fils de lin n ^o 25 à 30.
245c	Fils de lin au-dessus du n ^o 30.
246a	Fils de laine cardée.
246b	Fils de laine peignée.
247	Fils de coton et de fibranne inférieurs au n ^o 60 métrique.
248	Fils de rayonne.
249	Fils de nylon.
250	Tissus de jute.
251	Tissus de lin (pour robes, linge de maison, mouchoirs).
252	Tissus de coton.
253	Tissus de laine, y compris tissus haute nouveauté.
254	Tapis de laine : a) de la Métropole, b) d'A. F. N.
255	Couvertures.
256	Tissus de soie et de rayonne, y compris écharpes, carrés.
257	Rubans de soie et de rayonne.
258	Gaze à bluter.
259	Tulles, dentelles et broderies.
260	Bonneterie, bas, sous-vêtements.
261	Mouchoirs de batiste ou de linon.
262	Cravates.
263	Vêtements pour femmes et jeunes filles.
264	Vêtements pour hommes et garçons.
265	Lingerie : a) Vêtements dessous hommes. b) Vêtements dessous dames et fillettes.
266	Linge de maison, de lit, de table, de toilette et d'ameublement.
267	Layette.
268	Châles, écharpes, foulards, carrés.
269	Cols, faux-cols, plastrons, manchettes.
270	Passenterie.
271	Filets pour cheveux.
272	Vêtements de cuir.
273	Toiles cirées, moleskine, linoléums.
274	Tresses et lacets en coton.
275	Tissus élastiques, tricots, tresses et dentelles.
276	Mèches pour bougies.
277	Crins viscosés.
278	Crins de nylon pour la pêche.
279	Crins de nylon pour broserie.

VIII. — Papiers, peaux et pelleteries ouvrées.

280	Papiers filtres.
281	Papiers à cigarettes.
282	Papiers à impression, à écriture et à dessin.
283	Carton pressepane.
284	Papiers pour condensateurs.
285	Papiers carbone.
286	Surfaces sensibles pour photos et cinéma, y compris papier baryté.
287	Papiers peints.
288	Pellicules cellulose.
289	Sachets.
290	Ouate de cellulose.
291	Autres papiers (y compris papier calque).
292	Livres.
293	Journaux et publications périodiques.
294	Editions musicales.
295	Films impressionnés.
296	Basane.
297	Peaux chamoisées pour essuyage.
298	Peaux de veaux finies (box-calf, veaux velours, etc.).
299	Peaux de chèvres et chevreaux tannées.
300a	Peaux de moutons tannées.
300b	Peaux de moutons scées.
301	Peaux d'agneaux tannées.
302	Peaux tannées diverses (biches, antilopes, etc.).

N ^o d'ordre	Marchandises
303	Peaux de cheval.
304	Peaux de reptiles tannées y compris crocodiles.
305	Peaux de caïman.
306	Chaussures.
307	Pantoufles.
308	Gants de peau.
309	Gants en tissu.
310	Cuir à harnachements.
311	Trépointe.
312	Cuir industriels et courroies.
313	Maroquinerie.
314	Peaux de lapin apprêtées et lustrées.
315	Poils de chèvres.
316	Pelleteries préparées.
317	Pelleteries confectionnées.
318	Synderme (cuir synthétique).

IX. — Ouvrages en métaux.

319	Bijouterie, joaillerie d'or et d'argent.
320	Orfèvrerie or et argent.
321	Bijouterie en doublé.
322	Bijouterie fantaisie.
323	Orfèvrerie argentée.
324	Orfèvrerie fantaisie.
325	Bijouterie indigène d'Afrique de Nord.
326	Luminaire (lustrerie, parties d'éclairage en métal).
327	Compteurs d'eau.
328	Compteurs d'essence.
329	Moteurs à combustion interne de petite puissance, inférieure à 100 CV.
330	Engins pour l'agriculture.
331	Machines pour l'agriculture.
332	Petit appareillage électrique.
333	Matériel de T. S. F.
334	Appareils de mesure électriques et compteurs.
335	Machines-outils.
336	Machines à adresser.
337	Machines comptables et à statistiques.
338	Toiles métalliques.
339	Plumes à écrire.
340	Coutellerie.
341	Demi-produit en cuivre, nickel et alliages.
342	Outils à main.
343	Baignoires.
344	Outils agricoles.
345	Installations de chauffage central pour locaux d'habitation.
346	Articles de chauffage domestique.
347	Articles métalliques (tels que bouclerie, œillets, fermetures, agrafes, etc.).
348	Articles de ménage en aluminium.
349	Balances.
350	Baromètres, hygromètres, thermomètres en métaux.
351	Appareils de régulation et de contrôle.
352	Réveils et pendules.
353	Pompes.
354	Compresseurs.
355	Chaudières et chaudronnerie.
356	Fours industriels.
357	Matériel de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air pour entreprises industrielles.
358	Matériel pour la protection contre l'incendie.
359	Articles de décolletage.
360	Mécanique générale.
361	Matériel pour industrie textile.
362	Machines pour l'industrie de la chaussure.
363	Matériel pour imprimerie.
364	Matériel pour industries chimiques.
365	Machines de tannerie, machines pour l'industrie des matières plastiques.
366	Machines pour l'industrie de l'alimentation.
367	Machines de conditionnement.
368	Appareils de levage et de manutention.
369	Matériel de travaux publics.
370	Appareils de broyage, concassage.
371	Machines de fonderie.
372	Machines électriques et appareillages.
373	Fils et câbles.
374	Appareils d'électricité médicale.

N ^o d'ordre	Marchandises	N ^o d'ordre	Marchandises	N ^o d'ordre	Marchandises
375	Condensateurs.		Véhicules automobiles :	414	Instruments chirurgicaux.
376	Appareils électrodomestiques.	395	— Voitures.	415	Appareils photographiques et accessoires.
377	Matériel d'éclairage.	396	— Camionnettes.	416	Lunettes solaires.
378	Fours haute fréquence.	397	Camions de 1,5 t. à 5 t. de charge utile.	417	Montures de lunettes.
379	Matériel de signalisation de chemin de fer.	398	Pièces détachées d'automobiles.	418	Jumelles.
380	Quincaillerie.	399	Motocycles de tout genre.	419	Objectifs.
381	Chaines mécaniques.	400	Cycles.	420	Microscopes.
382	Articles galvanisés et étamés.	401	Pièces détachées pour cycles et motocycles (y compris pour vélomoteurs).	421	Appareils de cinéma et accessoires.
383	Armes et pièces détachées.	402	Cadres pour cycles.	422	Instruments scientifiques.
384	Matériel mécanique divers.	403	Articles en caoutchouc.	423	Filières et outils (autres qu'outils à main).
385	Accumulateurs et bacs d'accumulateurs.	404	Articles en amiante.	424	Tabletterie.
386	Piles.	405	Pneumatiques :	425	Pipes, briquets et autres articles de fumeurs.
387	Explosifs industriels et accessoires.		a) Automobiles.	426	Stylos et porte-mines.
388	Feux d'artifices pour divertissements.		b) Bicyclettes.	427	Articles de bureau.
				428	Articles de pêche.
				429	Jeux et jouets.
				430	Articles de sport (camping, tennis, etc.).
X. — Meubles, ouvrages en bois, ouvrages en matières diverses.				431	Boutons.
389	Meubles.	406	— Tissus feutre papeterie.	432	Buscs et ressorts pour corsets.
390	Articles divers en bois.	407	— Tissus techniques.	433	Bretelles, jarretelles, jarrettières, support-chaussettes.
391	Articles divers en bois.	408	— Feutres foulés.	434	Corsets, ceintures, gaines et soutien-gorges.
392	Instruments de musique.	409	Chapeaux.	435	Flours artificielles.
393	Disques de phonographes.	410	Autres coiffures : casquettes, bérets, bonnets.	436	Parapluies, parasols et ombrelles
394	Vannerie, sparterie (Métropole, A. F. N.).	411	Tissus filtrants.		
		412	Tuyaux d'incendie.		
		413	Appareils dentaires.		

LISTE B

Exportations de produits suisses vers la France.

N ^o d'ordre	N ^o du tarif douanier suisse	N ^o du tarif douanier français	Marchandises	N ^o d'ordre	N ^o du tarif douanier suisse	N ^o du tarif douanier français	Marchandises
I. — Produits agricoles et alimentaires.							
1	1a	68	Blé de semence.	36	ex298	ex 463	Flans de stéréotypie.
2	ex8	ex89	Haricots de semence.	37	ex307d	ex 461quater, ex 461M	Papiers photographiques sensibilisés.
3	19, ex92,	ex35ter, ex35quinquiès	Lait condensé et laits médicaux.	38	ex314, 326	469sexiès	Cartes postales, lithographies en plusieurs couleurs.
4	23a ¹	ex84A	Fruits à cidre.	39	320	461bis	Papiers peints.
5	23a ² , 24a ¹	ex84A	Pommes et poires de table.	40	ex321	466, 466bis	Livres.
6	diverses	ex172bisA, ex84A, ex172bisB, ex85, ex174ter	Produits divers de l'arboriculture fruitière (concentré de pommes et de poires, marc de pommes séché, jus de fruits, etc.).	41	ex321	468	Journaux et publications périodiques.
7	40a /b	158A	Légumes.	42	334	455sexiès	Carton à piquer.
8	45a	ex83	Pommes de terre.	43	—	—	Divers : dont notamment cartes à jouer, construction en bois, emballages en cellulose pressée, papiers fantaisie, papiers et cartons pour l'impression et l'écriture, papiers techniques tels que papiers millimétrés, papiers calques, papiers imprimés.
9	64	ex98, ex98bis,	Chocolat.				
10	ex87a ²	ex45	Oeufs de truites arc-en-ciel.				
11	87a-a ²	ex45	Poissons d'eau douce.				
12	99b ¹ -b ³	ex36	Fromage à pâte dure dont crème de gruyère en boîtes.				
13	99c	ex36	Fromage vert de Glaris.				
14	ex101b	ex329bis	Pectine séchée.				
15	114a, 115	172ter	Bière.				
16	ex132b	ex1	Poulains de 2 ans 1/2.	44	193-201	481A, B, C	Souliers du genre traditionnellement exporté vers la France.
17	ex132b	ex1	Chevaux de trait.	45	347-359	ex368, ex369, ex371	Fils et fils retors de coton et de fibranne aussi conditionnés pour la vente au détail.
18	137a	6	Taureaux.	46	364b, 365b, 366b, 376	diverses	Tissus de coton fins, blanchis, teints, unis, fantaisie ou imprimés du genre traditionnellement exporté vers la France, tels que organdis, opale, imago, plumetis, etc.
19	138b, 139b	5, ex7	Vaches et génisses.	47	360-370, 380	404, 407	Tissus de coton pur, y compris châles, écharpes, fichus, carrés.
20	143	ex12	Porcs d'élevage.	48	364-376, 447b/448	diverses	Autres tissus perfectionnés de coton, tissus perfectionnés de rayonne, de fibranne ou de soie, dont tissus de cravate.
21	146	11	Chèvres et boucs.	49	384/389, 421, 451, 489	459bis	Broderies.
22	147	ex15	Essaims d'abeilles.	50	397a, 398a	ex367	Fils et cordes de chanvre.
23	149, ex529	20bis	Boyaux.	51	403, 404, 425	ex367	Fils de lin et de chanvre simples, retors ou tressés pour l'industrie de la chaussure et du cuir.
24	ex149	ex43	Caillettes.	52	437, 439, 443a, 445a	379, 380, 381, 381bisA	Fils de bourrette de soie.
25	205	ex89	Graines potagères.	53	446a/h	ex381bisA	Fils de rayonne.
26	205	ex89	Graines de fleurs.	54	ex446b	ex381bisA	Fils retors en crin artificiel.
27	diverses	diverses	Produits diététiques.				
28	—	—	Divers : dont notamment lactose, plants de fleurs, jeunes arbustes, fruitiers, lait stérilisé, moutarde, eaux-de-vie de fruits, vin blanc, graines d'arbres.				
II. — Bois et ouvrages en bois, papiers et produits graphiques.							
29	ex255, 256a	ex595	Fûts à bière en bois.				
30	259-268b	590	Mobilier neuf, dont pièces détachées de meubles.				
31	270-271	595-603 quinquiès	Objets et ouvrages en bois divers.				
32	ex271	—	Skis.				
33	288	ex167	Chiffons pour papeterie.				
34	288	ex167	Chiffons de laine.				
35	290-291	ex168	Pâte chimique pour papier.				
III. — Textiles, chaussures, etc.							

N° d'ordre	N° du tarif suisse	N° du tarif douanier français	Marchandises	N° d'ordre	N° du tarif suisse	N° du tarif douanier français	Marchandises
55	447a	ex459B	Gaze à bluter.	90	882g,h,i	ex527bis	Armoires frigorifiques de ménage, petites installations frigorifiques commerciales ou industrielles.
56	449a/e	ex459B ex459G	Rubans de soie et de fibranne, y compris rubans spinball.	91	882h,h ¹	524bisB	Détendeurs automatiques, détendeurs thermostatiques, thermostats pour le froid ou la chaleur (chauffe-eau).
57	460-470	372A-374	Fils de laine aussi conditionnés pour la vente au détail.	92	883a	ex512B	Locomotives.
58	471/475b, 483	440	Tissus de laine.	93	919	ex614	Wagons de chemin de fer.
59	482	ex422A	Tapis à points noués.	94	884/887	514-519bis	Machines textiles et accessoires pour machines textiles, y compris machines à tricoter et broches à filer, matériel pour l'industrie du cuir.
60	508/511, 566	607bis, 607ter	Tresses pour la chapellerie.	95	Diverses	544, 544bis 524	Aiguilles de toutes sortes.
61	508/511, 566	607ter	Tresses pour l'industrie de la chaussure.	96	889a/b	521, 521bis, 521ter, 521quater, ex525octièsc, 525I	Machines à coudre (à usage domestique et industriel).
62	ex511 et autres	—	Fournitures et garnitures de mode.	97	890a/b	521, 521bis, 521ter, 521quater, ex525octièsc, 525I	Machines pour l'imprimerie (y compris chauffage électrique pour machines à composer), machines d'édition, machines de cartonnage, de papeterie et de reliure.
63	527a,b, ex557b/559	620B,C, ex620F	Fils, tissus, rubans, bas et passementerie élastique.	98	891, 893a/b	522	Motoculteurs, machines pour l'agriculture et la viticulture également à traction animale.
64	530/559	ex460E,G, ex419A-D, ex459P	Confections et tricotages confectionnés, y compris sous-vêtements.	99	ex893b, exM7	ex522, ex525quaterA ex525I, 525bisA	Matériel pour le traitement des vins.
65	—	—	Divers : dont notamment ouate de coton, bourrelets en soie, ouatine de laine, kapock cardé, nattes d'isolation, effilochés de laine.	100	M2	510A, 512bisB, 533quinquièsc, 533sexièsc	Machines de minoterie.

IV. — Articles en métaux.

66	723a/b	209bisA, 212, 225bis,etc.	Acier laminé ou étiré à froid y compris fils.	101	M3, M4, exM9	510A, 512bisB, 533quinquièsc, 533sexièsc	Matériel mécanique et thermique pour l'équipement de centrales hydrauliques ou thermiques (turbines, à eau ou à vapeur, vannes, transporteurs, plans inclinés, machines à vapeur).
67	745, 746	ex567	Raccords.	102	M5	ex510D, ex510F	Moteurs Diesel, moteurs à combustion interne.
68	747	525CIV	Petit outillage d'horlogerie.	103	exM6	525A-E, 525H,I	Machines-outils pour le travail des métaux.
69	748/750	ex537	Limes de précision.	104	exM6	525F	Machines-outils pour le travail du bois.
70	751	ex537	Faux.	105	exM7, exM3	ex510B,C	Compresseurs et pompes à vide.
71	753-760	ex537	Outils de machines-outils.	106	exM7, exM9	ex525I	Machines de conditionnement pour l'emballage et l'empaquetage.
72	757-760	ex537	Outillages à main.	107	exM7	ex525bisB, ex525octièsc	Machines pour la fabrication et la mise en œuvre de produits alimentaires (broyeurs malaxeurs, etc.).
73	753-756, ex948a	ex634terB	Instruments de mesure portatifs à lecture directe (micromètres, comparateurs, etc.).	108	exM8	524bisK, ex525I	Machines pour briqueterie et tuilerie (dont découpeurs automatiques pour briques et tuiles).
74	ex753-756, ex948a, ex955, 942	ex634, 634terA,B,C, ex634quaterA, 575, ex635bis	Instruments scientifiques, instruments de mesurage et de calibrage, appareils de précision, appareils d'optique autres que de géodésie et de topographie, y compris boussoles, boîtes de compas, projecteurs de profils.	109	exM9 et autres	525septièsc, 525octièscB,C, ex525I	Installations complètes et machines pour l'industrie chimique (essoreuses, concentrateurs d'acides et de bases, etc.).
75	769b, 830b et autres	566, 566bis, ex575 et autres	Visserie et articles de décolletage dont aiguilles de phonographes.	110	exM9 et autres	ex525octièsc, ex525I	Machines de fonderie.
76	803/809	533A,B	Pièces de fonte brute.	111	exM9	ex634quaterA, ex634terB, ex512bisB, ex525bisC,I ex525bisC,I	Machines pour l'essai des matériaux et des métaux.
77	809a ¹ -a ³	533septièsc	Roulements.	112	exM9, ex912, ex956b/f	ex524bisB, ex524A	Engins électriques de levage (ascenseurs et monte-charge).
78	ex810	—	Rasoirs électriques.	113	exMdy, 956b/f	ex524bisB, ex524A	Gros matériel électrique (générateurs, transformateurs, alternateurs, disjoncteurs, électrolyseurs, cyclotrons).
79	ex814, ex848, 854, ex859, ex862	ex221B, ex222, ex223, ex224, ex225	Résidus et déchets de métaux non ferreux.	114	exMdy, 956b/f 928	ex524bisB, ex524bisL, ex524A, ex524bisN, ex504, ex504bis, ex536, ex576	Autres appareillages électriques (appareils de régulation et de coupure de courant, relais, interrupteurs, moteurs électriques, instruments scientifiques et instruments de mesure autres que compteurs, etc., y compris horloges électriques).
80	817/819, 860, 861, 878	ex225, 225bis, ex221B, ex575, ex576, ex579	Produits mi-ouvrés en cuivre, nickel, laiton et leurs alliages (planches, barres, profilés, tringles, fils, rubans).	115	ex914d	533nonièsc	Segments de pistons.
81	824, 825	ex535ter	Fils et cables isolés.	116	914g, exM9	ex512C	Tracteurs agricoles, remorques spéciales et matériel de débardage.
82	ex833-836	ex535	Robinetterie.	117	ex924c, ex914d	ex614terB,C, ex536, 524B, 524bisA, 630quaterC	Equipement électrique et appareils d'allumage, d'éclairage et de démarrage pour automobiles et autorails et autres accessoires et pièces détachées d'automobiles (injecteurs, bougies, pompes à injection, pompes de graissage, etc.).
83	ex836	626B	Porte-mines.				
84	863a/b, 865a/b, ex866/867	ex203, ex225bis	Produits mi-ouvrés en aluminium et en alliages d'aluminium (laminé, forgé, fondu, battu, étiré ou pulvérisé).				
85	ex866/867	579bis	Ouvrages en aluminium dont ustensiles de ménage.				
86	ex878	ex225bis	Plaquettes de carbure de tungstène.				
87	ex1145	—	Appareils à aiguiser les lames de rasoirs.				
88	—	—	Divers : dont notamment Scies à métaux, serrures pour valises, sacs et serviettes, tuyaux, articles de ménage et de cuisine, emballages métalliques, balances, articles de pêche, fermetures éclair, ébauches brutes de fraises en acier moulé, grenailles d'acier, ressorts industriels, matériel de plombage pour emballages, lames de rasoirs, clouterie de tout genre, poussettes.				

V. — Machines, véhicules, instruments et appareils.

89	781a, ex559	ex524bisM, ex524bisK	Appareils électriques pour la cuisson et le chauffage, y compris coussins électriques
----	-------------	-------------------------	---

N° d'ordre	N° du tarif suisse	N° du tarif douanier français	Marchandises
118	ex924c, ex917	ex614bis	Eclairages et parties de bicyclettes.
119	ex924d, ex948a	ex505, 634terB	Tachymètres et compteurs autres qu'électriques ou à gaz.
120	ex937	ex634quaterB	Instruments de géodésie et de topographie.
121	ex937, ex947, ex948a	ex634terB, ex634quaterB	Pyromètres.
122	938, 939	347ter, 620G, 635ter	Matériel médico-chirurgical et dentaire, fraises dentaires, dents artificielles.
123	ex939	320bis et autres	Produits d'obturation pour dents, y compris métal dentaire.
124	ex948a	ex505	Compteurs à gaz.
125	948a ¹	ex525terB	Machines à écrire.
126	948b ¹ -b ⁴	ex525terA,B, ex634terB	Machines à calculer, règles à calcul.
127	953, 956b/f	ex505, 505bis, 524bisB	Compteurs électriques.
128	954	524bisE,H	Matériel de téléphonie et de signalisation.
129	ex954a	576quinquiès	Condensateurs.
130	ex954a	524bisG, 361bis	Appareils et matériel de T. S. F.
131	ex955	ex524bisG, ex524bisN, ex604	Appareillages électro-acoustiques tels que gramophones, microphones, moteurs et pick-up pour gramophones, amplificateurs, etc.
132	ex955, 943	ex635bisA	Appareils cinématographiques (projecteurs et caméras de prises de vues) et photographiques.
133a	—	—	Divers : a) <i>Machines et véhicules</i> dont notamment Matériel de mines, téléferiques, machines de travaux publics, machines pour la fabrication des briquettes, machines à bobiner, motocycles, machines de tannerie, installations pour le dégraissage des métaux, filtres électriques pour l'épuration des gaz, machines pour l'industrie céramique, réducteurs et inverseurs de marche, engrenages, appareils convoyeurs portuaires, installations de séchage à rayons infra-rouges.
133b	—	—	b) <i>Instruments et appareils</i> dont notamment Electrodes, brûleurs à mazout et pompes, machines de comptabilité, duplicateurs et autres appareils de bureau, machines de ménage, télétaxes, appareillage de protection contre le feu, appareils de graissage, trempes de filature, ressorts industriels, boîtes à musique.
134	925	503, 503 bis	Boîtes.
135	—	509A,B,C	Fournitures de rhabillage.
136	—	—	Ebauches et pièces détachées.
137a	—	498, 499	Montres et mouvements finis (pour Métropole et Outremer).
137b	936i	500A-	Grosse horlogerie : pendules
138	927-929	501terB, 504-504ter	réveils, etc...

VI. — Horlogerie.

VII. — Produits chimiques et pharmaceutiques.

139	ex163b, 169	ex0380	Cyanamide calcique, nitrate d'ammoniaque.
140	ex968, 981, 1048b, 1138, ex1145	0381quinquiès, 0380quater	Produits, agrochimiques et produits antiparasitaires.
141	971, 973, 974b, 981, 1059 et autres	316	Produits chimiques à usage pharmaceutique et vétérinaire (y compris spécialités en emballage originaux).
142	ex973	ex315bis	Vaccins antiaphteux.
143	ex974b, 981/983, 1052, 1059	ex0381 et autres	Produits synthétiques pour l'industrie des parfums et de l'alimentation (essences, arômes).
144	ex982, 983	Diverses	Produits cosmétiques.

N° d'ordre	N° du tarif suisse	N° du tarif douanier français	Marchandises
145	ex1028, 1059, 1065a, 1066b, 1069	Diverses	Produits intermédiaires pour la fabrication des matières colorantes.
146	ex1028, 1048b, 1053, 1059, 1081b, 1132, 1133, 1138, ex968	Diverses	Produits auxiliaires pour l'industrie des textiles, du cuir et des papiers, produits tanants synthétiques.
147	ex1038	0111	Acide chromique.
148	ex1048b	0165sexiès	Résidus bisulfuriques.
149	ex1049, 1052, ex1059, 1063	0193bis, 0201bis, 0202	Alcool butylique, acétate de butyle, acétate d'éthyle, dissolvants divers.
150	ex1057a/b, 1059, ex1113 et autres	0376bis, 0375, 0212	Matières plastiques et produits intermédiaires tels que galalithe, colles amylicées, résines synthétiques, celluloid, acétate de cellulose.
151	ex1059	0204	Anhydride acétique.
152	1060	036	Sulfure de carbone.
153	1072a	327	Caséine.
154	1075/1077, ex1057a	325, 326	Colle et gélatine.
155	1098	294A,B,C	Colorants.
156	ex1108-1110, ex1113	ex 298, ex 299bis	Vernis, couleurs, laques, encres d'imprimerie et encres d'impression sur métaux.
157	ex1113	Diverses	Huiles diverses pour l'industrie des vernis, des couleurs et des couleurs d'imprimerie.
158	—	—	Divers : dont notamment Chlorophylle, produits pour l'industrie du bâtiment, laques et farts de skis, gommes-laques, combustibles solides à base de méthaldéhyde, saccharine, produits contre la moisissure et la fermentation, émaux spéciaux, blanc de zinc, graphite, suif de cave, poix de brasseurs, produits pour la clarification des jus de fruits ou le filtrage des eaux.
VIII. — Divers.			
159	Diverses	ex302A	Charbons divers, baguettes chauffantes.
160	ex172-185	ex476terA,C	Pelleteries brutes (renards argentés, peaux de reptiles).
161	ex185	488bis, 489	Articles techniques en cuir pour l'industrie textile.
162	ex185	—	Drayures chromées.
163	ex301, ex308, ex338b	461D	Carton isolant : transformer board et similaires.
164	ex307a, ex307d, et autres	ex461ter	Articles de bureau tels que papier-carbone, rubans pour machines à écrire, stencils, machines et pinces à agr-fer.
165	ex307d, ex395b, ex191	ex479, ex477, ex477bis, ex620R	Bouts durs pour chaussures, matières pour contreforts, semelles en résine synthétique, talons en cuir synthétique, matière pour talons.
166	504, 505a	596	Balais de sorgho.
167	ex529	—	Eponges en viscose.
168	ex529	620	Articles en caoutchouc.
169	ex629b, 632a	ex178bis	Carborundum (carbone de silicium) pour la fabrication de produits réfractaires.
170	ex629b, 632a	ex178bis	Carborundum pour la fabrication d'articles abrasifs.
171	630, 631	178terA,B	Abrasifs appliqués.
172	—	—	Meules spéciales.
173	ex638b, ex 953	509ter	Pierres industrielles pour la construction d'appareils électriques.
174	Diverses	—	Verrerie de toute espèce, y compris boeaux à conserves.
175	ex871	—	Fils de Wolfram.
176	902a	469quater	Films impressionnés.
177	ex1048b et autres	—	Soudures.
178	ex1145	—	Boutons de vêtements de toute matière.
179	1455b	301	Crayons.
180	1156, 607/608	180, 180bis	Ardoises.
181	1160a,b	—	Jeux et jouets, livres d'images livres à colorier.
182	—	—	Divers : dont notamment Accordéons, cigares, poterie, sacs à main en raphia ou en paille, craies-pastel, crayons à mines pleines, briquets, mètres de tailleurs.